

ABONNEMENT.

Saumur :

Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^{ie},
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la réfaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAYAS-LAFFITE et C^{ie},
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
23 Août 1873.

Bulletin politique.

Les mois qui vont s'écouler avant les grandes solutions commandent une attitude très-attentive.

Un travail ardent et souterrain se fait à l'étranger et dans le camp révolutionnaire de France contre la restauration.

Ce travail est dirigé à l'extérieur par M. de Bismark, à l'intérieur par M. Thiers.

Le célèbre chancelier s'inspire de son patriotisme prussien, et M. Thiers, dont nous ne contestons pas le patriotisme, se trompe gravement dans sa façon d'aimer son pays.

Il sera toujours malheureux pour un homme d'Etat français d'être loué par les ennemis de la France ; or, l'ancien président de la République reçoit chaque jour les hommages des journaux prussiens aux ordres du gouvernement de Berlin.

Si l'esprit de parti n'avait pas avec lui ses ténèbres, nos adversaires n'auraient besoin que de se tourner vers Berlin pour comprendre ce que vaut pour la France la réconciliation de la famille de Bourbon ; il semble qu'un événement qui irrite M. de Bismark devrait réjouir tout bon Français.

Le chancelier avait été troublé par le 24 mai, mais on lui avait tant de fois affirmé l'impossibilité de la réconciliation qu'il avait mise au rang des bonnes chances du nouvel empire d'Allemagne.

L'acte du 5 août est venu tout-à-coup assombrir l'horizon prussien ; il importerait d'en empêcher les conséquences : voilà l'occupation actuelle de M. de Bismark.

Brouiller les cartes est son idée fixe ; l'Italie et l'Espagne sont les deux théâtres de ses opérations.

Il excite le gouvernement de Victor-Emmanuel à ne rien ménager dans l'exercice de ses prétendus droits de souveraineté à Rome ; il lui persuade qu'il ne doit pas s'inquiéter d'être désagréable à la France, et regarderait comme une bonne fortune que le Quirinal lassât notre patience.

Une aventure dans laquelle il soutiendrait l'Italie serait comme une carrière ouverte à de nouveaux desseins : l'unité italienne que le bonapartisme a faite est devenue sous la main de la Prusse un instrument contre nous.

Mais notre politique est toute tracée de l'autre côté des Alpes ; elle consiste uniquement à gagner du temps : la France n'a qu'à attendre son jour.

Dans les affaires d'Espagne, il est une seule solution dont M. de Bismark ait horreur : le triomphe de Charles VII.

Le chancelier fait des vœux pour le gouvernement de Madrid, qu'aucune puissance n'a voulu reconnaître, qui s'est trouvé incapable de maintenir l'ordre et n'a pu retenir l'Espagne sur la pente d'aucune catastrophe ; l'union ibérique ne lui déplairait pas, parce qu'il aperçoit à Lisbonne un candidat dont il espérait tirer parti ; il assisterait sans déplaisir au succès du fédéralisme républicain, d'où sortirait la destruction de l'Europe ; il se résignerait à l'avènement du fils d'Isabelle, mais l'avènement de Charles VII renverserait ses plans.

Il lui faut une petite Espagne, sans force, sans autorité, sans indépendance, une Espagne sans légitimité bourbonienne. Sa peur de

Charles VII fait partie de sa peur de Henri V, et l'homme d'Etat de Berlin s'est demandé comment il pourrait se mettre en travers au-delà des Pyrénées. La capture de la *Vigilante* a été son entrée en scène, et les désaveux n'ont été qu'un voile trop transparent pour cacher les intentions de Berlin.

Ces intentions rencontrent des obstacles ; la neutralité est gardée par la France et par l'Angleterre, et les difficultés qui se présentent trouvent les deux pays dans le même sentiment.

Mais M. de Bismark est toujours là, guettant les occasions ; il cherche contre nous une querelle. Il a des fils qui tiennent dans ses mains en dehors de nos frontières et à l'aide desquels il s'efforce à nous créer des embarras.

Ce n'est pas sa seule manière de combattre les conséquences de l'événement de Frohsdorff ; M. de Bismark a fait de Berlin le centre des forces révolutionnaires en Europe ; les sociétés secrètes sont en ses mains, et le bataillon des journaux radicaux manœuvre à son commandement. Sa politique est anti-catholique ; comment n'appréhenderait-il pas l'avènement du Roi très-chrétien ?

Les forces catholiques, qui sont les vraies forces sociales, forment en ce moment comme le cadre merveilleux de la Royauté de Henri V ; comment M. de Bismark verrait-il sans inquiétude se reconstituer une sorte de forteresse sociale qui doit servir d'abri aux catholiques de toute l'Europe ?

L'opposition au rétablissement de la Monarchie, telle qu'elle se révèle à l'intérieur, n'a pas le caractère ni les dimensions de l'opposition germanique.

Nos radicaux ont confié à M. Thiers la mission de mettre tous les bâtons imaginables dans les roues du char monarchique.

La libération du sol, accomplie par M. Thiers tout seul, sans que les contribuables et l'Assemblée nationale s'en soient mêlés, est devenue un thème républicain.

On sait comment la République a défendu le territoire ; son affranchissement devait être l'argument naturel en sa faveur.

M. Thiers, que nous aurions aimé à laisser en paix dans sa retraite et qui nous oblige à nous souvenir du passé, parce qu'il se prête lui-même au trouble de la paix dans notre pays, met ses habiletés au service de ses rancunes ; il sème les défiances partout où il passe et ramasse ses ressources d'opposition dans ses conversations de voyageur, en attendant de les faire retentir dans quelque harangue.

Les radicaux comptent sur lui pour embrouiller et diviser, pour raviver les prétentions et les animosités éteintes et pour susciter les difficultés sur le chemin des solutions définitives.

Telle est la besogne devant laquelle ne recule pas le patriotisme de M. Thiers. Il voit le bonheur de la France, non plus dans cette « Monarchie unie » dont il nous parlait à Bordeaux, mais dans la Monarchie désunie au profit d'un gouvernement qui aurait pour chef M. Thiers ; c'est sa grande manière de comprendre et de saluer l'avenir.

Il est impossible de ne pas ajouter que les vœux politiques de M. Thiers sont ceux de M. de Bismark ; ces choses-là sont de notoriété européenne.

Nous ne disons pas que l'ancien chef du pouvoir exécutif n'aime pas son pays, mais il est malheureux de demander pour son pays ce que l'ennemi lui souhaite.

Ainsi donc, à l'étranger et à l'intérieur, les mois qui sont devant nous apparaissent

chargés de trames obscures. Elles sont l'ouvrage de la Révolution dans ses inspirations les plus diverses et les plus détestables.

Chronique générale.

La nomination de M. le duc Decazes à l'ambassade de Londres est aujourd'hui un fait avéré et sera demain un fait officiel. Nous croyons que cette nomination devra être bien accueillie par l'opinion publique. La France a besoin d'être représentée à l'étranger par des hommes éminents par l'intelligence et la situation tels que le duc Decazes. L'installation du nouvel ambassadeur s'accomplira dans les premiers jours de septembre.

La nomination de M. le comte d'Harcourt à Vienne nous paraît infiniment moins probable. Nous croyons que M. le comte d'Harcourt est plutôt destiné à aller remplacer à Saint-Petersbourg, dans un avenir plus ou moins rapproché, le général Leflô.

Le maréchal-président de la République a vainement fait tout son possible pour le maintien d'un ancien compagnon d'armes. M. Leflô a vraiment trop d'années, et est trop au-dessous de sa tâche pour pouvoir être conservé, malgré la protection que le maréchal-président, au nom de vieux souvenirs toujours respectables, a cru devoir étendre sur lui.

On écrit de Lyon au *Figaro* que M. Ducros vient de prendre un arrêté portant suppression des écoles libres et laïques de Lyon.

Un arrêté préfectoral du 4 février 1873 avait autorisé la fondation, par MM. Farence, Aissot, Coindot et consorts, d'une *Société civile d'éducation libre et laïque* des pères et mères de famille du 6^e arrondissement de Lyon.

C'était un instrument destiné à façonner de jeunes grôléens.

C'est l'arrêté du 4 février que M. Ducros vient de rapporter.

Le bruit a couru que M^{re} Dupanloup s'était rendu à Frohsdorff. C'est une erreur.

Le *Courrier du Bas-Rhin* nous apprend que M^{re} Dupanloup a passé à Strasbourg, mais il se rendait au château de Saint-Apollinaire, dans la Haute-Alsace, après avoir fait son pèlerinage à l'un des vieux sanctuaires du pays.

Toujours mêmes nouvelles du docteur Nélaton. Son état n'a pas empiré. Le malade reprend par instants sa connaissance, et parle à voix extrêmement basse.

Un aide-de-camp de M. le maréchal de Mac-Mahon vient chaque jour, de la part du Président de la République chercher des nouvelles de l'illustre praticien.

Nous relevons les deux rectifications suivantes dans le *Messenger de Paris* :

« Nos renseignements particuliers nous mettent à même de démentir la nouvelle que le comte de Chambord prépare un manifeste. Il n'est et ne peut être question, à l'heure actuelle, de rien de semblable.

» Des journaux de Berlin, sur la foi, disent-ils, de correspondants qui habitent

Gmunden (Autriche), résidence du roi de Hanovre, prétendent que le comte de Paris, à la prière du comte de Chambord, serait allé faire une visite au souverain dépossédé par la Prusse, et aurait eu avec lui un très-long entretien. Nous savons de bonne source que cette nouvelle est absolument fausse. »

Le *Rappel* donne la liste des journaux radicaux qui, depuis le 24 mai, auraient été frappés de peines administratives :

Depuis le 24 mai ont été supprimés en vertu de l'état de siège :

La *France républicaine*, le *Progrès*, à Lyon ; le *Progressif de la Haute-Vienne*, à Limoges ; la *Gazette vosgienne*, à Saint-Dié.

Ont été interdits sur la voie publique, — toujours depuis le 24 mai :

Le *Petit Lyonnais* ; le *Phare*, de Dunkerque ; le *Bon Citoyen*, de Nantes ; le *Réveil de l'Ardeche*, l'*Avenir*, du Mans ; la *Fraternité*, de Carcassonne ; le *Progrès de l'Est*, de Nancy ; le *Réveil de Lot et Garonne*, d'Agen ; le *Réveil du Dauphiné*, de Grenoble ; le *Progrès du Nord*, de Lille ; l'*Allobroge*, de Bonneville (Haute-Savoie) ; la *Hève*, du Havre ; l'*Union républicaine de la Drôme*, et la *Feuille de Jean-Pierre-André*, de Valence.

Le territoire français a en outre été interdit à l'*Industriel alsacien*.

On ne paraît pas bien certain, dans l'entourage de M. Thiers, ni de ce qu'il a voulu faire pour l'ovation de Belfort, ni de ce qu'il fera pour les autres ovations préparées.

Le *Bien public* maintient ses affirmations :

« Quelques journaux trouvent de bon goût de mettre en doute l'exactitude de ce que nous avons dit à propos des incidents du voyage de M. Thiers. Nous persistons à affirmer que M. Thiers était résolu à ne point s'arrêter, qu'il avait tenu son départ secret et confié à deux ou trois amis très-sûrs l'heure de son arrivée. »

Mais l'*Etoile belge*, qui n'est rien moins qu'hostile à l'ex-président, raconte ce qui suit dans une correspondance parisienne :

« M. Thiers deviendra-t-il le chef militant de l'opposition ? Les membres de la gauche commencent à l'espérer. Pour faire entrer M. l'ex-président dans cette voie, ils le poussaient à accepter les invitations de Belfort et de Nancy, et à se prêter aux manifestations qui l'y attendaient.

» M. Thiers vient de faire le premier pas, en s'arrêtant à Belfort, au scandale des journaux conservateurs, qui l'accusent à grands cris de chercher une bruyante popularité. Fera-t-il le second à son retour en Suisse ? »

N'y aurait-il pas, auprès de M. Thiers, comme lorsqu'il était au pouvoir, deux courants, dont l'un le pousse à se jeter dans les bras des radicaux, tandis que l'autre essaye de le retenir ? C'est probable, et il est également probable que le premier courant l'emportera.

F.-V. Raspail, le patriarche de la démocratie, écrit aux enfants des écoles laïques de Lyon : « *Mes enfants, vive la bonne et sage République !* »

Rien de mieux ; mais qu'est-ce que l'inventeur de la cigarette camphrée entend par là ? Où est-elle, la bonne et sage République, ailleurs qu'en paroles ? Voilà quarante ans

que nous la cherchons avec une persistance héroïque sans parvenir à la rencontrer.

Est-ce la république qui, après 1830, mettait onze fois le roi Louis-Philippe en joue avec Champion, Fieschi, Alibaud, Darmès et compagnie ?

Est-ce la république du 15 mai qui envahissait la Constituante avant même qu'elle eût le temps de vérifier ses pouvoirs ?

Est-ce la république qui ensanglantait les rues de Paris pendant les journées de juin ?

Est-ce la république des bombes d'Orsini ?

Est-ce la république des buttes Montmartre, qui assassinait Clément Thomas, brûlait l'Hôtel-de-Ville, qui est le palais du peuple, égorgait les otages et détruisait même la jolie résidence d'Arcueil-Cachan, du parc de laquelle le citoyen François-Vincent Raspail date sa lettre, car, grâce à la cigarette précitée, le citoyen François-Vincent Raspail est trois fois millionnaire ?

Quelle république, donc ?

Un jour, en 1869, au moment des élections générales, dans une réunion préparatoire, — nous étions là, — nous avons vu et entendu des voyous crier au citoyen Raspail : *Va donc, vieille momie ! Laisse donc la place à Rochefort !*

Est-ce là la république *bonne et sage* ? Qu'on nous le dise !

La *Vraie France* signale des actes odieux qui ont été commis contre les pèlerins paisibles à leur entrée à Lille.

Le premier train fut peu ou point sifflé ; quelques hardis s'aventurèrent à *blaguer* des infirmes, des femmes, des vieillards. C'était plutôt bête que méchant. On tâta le terrain.

Dans la foule, les protestations étaient rares, les agents souriaient, les gendarmes restaient sévères.

Au second train, le bruit s'enfla.

C'est ainsi que se grisent les masses ; l'officier de gendarmerie, d'un mot, mit son monde en mouvement, et l'on eut bientôt fait la voie large aux arrivants qui, jusque-là, étaient pressés, coudoyés par une double haie de mauvais plaisants.

Pas d'incidents, du reste.

On nous cita cependant des religieuses qui auraient été poursuivies jusqu'en face de l'église Saint-Etienne par une bande de blouses blanches que quelques jeunes gens tenaient à distance.

L'ACCIDENT DE CAMBRAI.

Un grave accident vient de se produire à Cambrai, où l'on célébrait un pèlerinage à Notre-Dame-de-Grâce. La *Vraie France* donne à cet égard les détails suivants :

« A deux heures, M^r l'archevêque, assisté de M^r de Lydda et entouré de ses vicaires généraux et du vénérable chapitre métropolitain, venait de prendre place sur une estrade élevée en face de l'église. L'image miraculeuse de Notre-Dame-de-Grâce y avait été apportée. Devant cette estrade, une foule compacte s'étendait au loin, à perte de vue. L'enthousiasme était à son comble. Tout-à-coup l'estrade s'affaissa, et tout ce qu'elle supportait disparut. Ceux qui ont été témoins de cette scène n'oublieront jamais l'immense cri d'angoisse qui sortit de toutes les poitrines.

» Deux personnes étaient blessées grièvement, M. Kolb Bernard et M. l'abbé Masse, sacristain de la Métropole. Immédiatement transportés dans les salons de l'archevêché, ils y reçurent les soins que réclamait leur état. Disons-le bien vite, pour rassurer nos lecteurs, l'état des blessés n'a pas un moment donné d'inquiétude, mais leurs blessures aux jambes, à l'un comme à l'autre, sont sérieuses. »

Le *Français* contient les nouvelles suivantes qui lui sont envoyées par son correspondant sur l'état de M. Kolb-Bernard et des autres victimes de l'accident de Cambrai :

« L'honorable député, transporté immédiatement à l'archevêché, a reçu aussitôt les soins des médecins. La fracture simple de la jambe gauche, un peu au-dessous du genou, a été déterminée par le choc d'une pièce de l'estrade. La guérison sera prompte ; la nuit a été très-bonne. Aucune complication, aucune souffrance.

» M. l'abbé Masse, sacristain de la métropole, a une jambe cassée. Six ou sept per-

sonnes ont été légèrement blessées à la tête ou aux jambes. On cite M. l'abbé Bernard, M. les doyens de Saint-Maurice et de Saint-André, à Lille.

» M^r l'archevêque, légèrement blessé à la lèvre, a tenu à accompagner la procession jusqu'au calvaire élevé sur le champ de manœuvre, recevant partout sur son passage les plus touchants témoignages d'affection filiale et répondant avec une bienveillance qui ajoutait à l'émotion générale. »

LE DUC DE BRUNSWICK.

C'était un excentrique bien curieux que le duc de Brunswick, qui vient de mourir presque subitement à Genève, à la suite d'une congestion cérébrale. Sa voiture jaune et ses diamants étaient connus de tout Paris. Tout le monde connaît également l'étrange hôtel qu'il s'était fait bâtir avenue Friedland, hôtel entouré de murailles tellement élevées que du dehors il était absolument impossible d'en apercevoir même le toit. Cet hôtel était fermé de portes ornées d'énormes clous de fer, peints en rose.

On se souvient en outre qu'il y a une douzaine d'années, un valet de chambre du duc, nommé Shaw, tenta de lui voler ses diamants. Sur le point d'être arrêté, il les avala, et on dut lui administrer un purgatif puissant pour les lui faire rendre.

Le duc de Brunswick était né le 30 octobre 1804. Fort peu aimé de son peuple, il fut obligé de s'exiler à la suite de plaintes adressées à la Diète. Son frère Guillaume lui succéda. Depuis 1830, il vivait tantôt en Angleterre et tantôt en France.

Habitué des Italiens, il passait la soirée à jouer aux échecs dans sa loge, ne s'inquiétant pas plus de la représentation que des murmures du public, qui se permit plus d'une fois de railler assez vertement le visage fardé, les perruques noires et les doigts chargés de bagues du noble spectateur.

A différentes reprises aussi la presse s'occupait de lui ; mais, sur ce chapitre, le duc de Brunswick se montra peu endurant, il répondit par un procès à chaque nouvelle plaisanterie.

Retiré à Genève, depuis la guerre de 1870, il se préparait à rentrer en France quand la mort est venue le frapper. Son testament, daté de Genève, le 5 mars 1874, contient les curieuses dispositions suivantes :

« Mon corps doit être examiné par cinq médecins pour constater si je n'ai pas été empoisonné, puis embaumé ou pétrifié. Mes funérailles seront conduites d'une façon souveraine. Mon corps sera déposé dans un mausolée exécuté d'après le modèle du tombeau de Scaligeri à Vérone, avec ma statue équestre, ainsi que les statues de mon père et de mon grand-père, exécutées en bronze et en marbre.

» Je défends à mes exécuteurs testamentaires de faire de compromis avec mes parents : le prince Guillaume de Brunswick, ex-roi de Hanovre ; son fils, le duc de Cambridge ou qui que ce soit de la famille. Mes exécuteurs testamentaires doivent chercher à entrer en possession de ma fortune restée à Brunswick, en Hanovre, en Prusse ou en Amérique. »

D'après d'autres dispositions, toute la fortune mobilière et immobilière du duc, y compris ses bijoux et sa fortune retenus à Brunswick depuis 1830, est léguée à la ville de Genève.

M. Smith (d'Angleterre), administrateur général de la fortune du duc, reçoit 4 millions et est nommé exécuteur en chef. M. Ferdinand Cherbuliez, avocat à Genève, est nommé exécuteur adjoint. Le testament est écrit et signé de la main du duc.

La fortune réelle du duc de Brunswick n'a pu encore être évaluée. On estime cependant à près de 25 millions les sommes qu'il avait déposées à Genève.

Il est plus que probable que ce testament va créer aux liquidateurs de bien gros embarras.

Les diamants du duc de Brunswick sont ce qu'il y a de plus connu dans le monde moderne. Catalogués avec soin, signalés par voie de photographie sur toutes les places importantes, ils ont la fixité, la solidité

des immeubles. On sait qu'à Paris, dans son riche hôtel de l'avenue Friedland, le duc avait fait placer ces précieux bijoux dans un coffre *ad hoc*, près du lit sur lequel il couchait. Bref, il prenait les précautions les plus actives pour qu'on n'en dérobat aucun.

Mais à peine est-il mort que l'ancien grand-duché réclame ces diamants, comme lui appartenant en propre. Quand, en 1830, comme contre-coup de la chute de Charles X, le duc de Brunswick quitta ses Etats, il emporta ces merveilleux éternels, et voilà qu'on affiche la prétention de les faire revenir à leur origine.

De là procès dont on parlera sur tout le continent.

Une anecdote pour finir :

Le duc était fort galant ; il y a une vingtaine d'années, il se fit présenter, pendant un séjour à Londres, à une ballerine de Covent-Garden, qui le lendemain vint lui rendre visite vers dix heures du soir.

En attendant le duc, elle s'amusa à regarder dans toutes les armoires, avec la curiosité de rigueur.

Tout à coup, elle jeta un cri terrible. Elle venait d'apercevoir, rangées sur un rayon, vingt têtes chevelues qui la regardaient.

Sans prendre le temps de remettre son mantelet, elle sortit en trois bonds de la maison et courut au bureau de police le plus voisin, où elle raconta ce qu'elle avait vu. Deux détectives se rendirent immédiatement chez le duc. En un instant, toute la maison fut sens dessus dessous.

Le duc parut fort embarrassé, et ouvrit l'armoire. On constata alors que les vingt têtes étaient en bois et supportaient les fameuses perruques multicolores de Son Altesse !

Le duc en fit une maladie.

JEHAN VALTER.

Nouvelles extérieures.

ROME.

Le thème obligé de toutes les conversations et de tous les articles de journaux est la fusion, ou plutôt l'union de la Maison de France accomplie à Frohsdorf le 5 août.

Nos libéraux sont atterrés, et le gouvernement lui-même ne dissimule pas son dépit et ses inquiétudes.

Les journaux avancés s'en prennent à la Madone et ne craignent pas de la blasphémer. Ainsi, la *Gazette du Peuple*, de Turin, a osé publier un long article qui n'est qu'un tissu de blasphèmes contre Notre-Dame de Lourdes ; et toutes ces infamies lui sont suggérées parce que la visite de M. le comte de Paris a eu lieu le 5, jour de la fête de Notre-Dame des Neiges.

Le même journal appelle les Orléans *sleali*, déloyaux. Le plus grand nombre s'efforce de cacher la crainte qui a envahi tous les Italianissimes en cherchant à dénaturer le grand acte du 5 août ou en affirmant qu'il ne saurait avoir aucune conséquence sérieuse.

Mais le journal la *Libertà*, qui avait déjà publié un très-remarquable article sur la fusion, plein de vérité et de bon sens au point de vue libéral, est revenu à la charge, et, blâmant la conduite de ces journaux qui cherchent à amoindrir la portée de ce grand acte, il leur dit :

« Après tout, qu'importe que ce soit Henri V plutôt qu'un autre qui monte sur le trône ? Ou Henri V, ou Thiers, ou Mac-Mahon, ou Gambetta, nous ne devons jamais oublier que les Français prétendent d'avoir un compte à régler avec nous. Ils veulent en quelque sorte nous châtier d'être venus à Rome sans leur consentement, et d'y être venus quand la fortune les avait abandonnés.

» Quel que soit le gouvernement de la France, nous nous trouverons toujours dans une égale position en face de cette nation.

» Et, en vérité, il ne nous reste qu'un moyen pour lui tenir tête, c'est de nous préparer avec la plus grande hâte, mais aussi avec le plus grand calme, d'éviter de lui fournir aucun prétexte qui lui permette de nous représenter comme les provocateurs, et de préparer une situation diplomatique semblable à celle que le Piémont sut faire à l'Autriche en l'isolant....., et enfin d'attendre les événements.

» Cette continuelle alternative de vaines alarmes et de vaines craintes est indigne

d'une nation, et cette discussion prolongée du journalisme sur ce qu'il adviendra de nous en tel ou tel cas finit par nous affaiblir et nous dégrader ; il semble que nous ne soyons pas sûrs de vivre un seul jour, si les choses ne vont pas toutes à notre gré...

» Si tous les Italiens savent raisonner, comme nous le leur indiquons, nous osons dire que la nation se sentira plus calme, et par suite elle sera d'autant plus forte. »

J'ai voulu citer tout cet article ; il suffit à lui seul pour nous donner une idée des angoisses, des inquiétudes et des fureurs qui ont envahi nos libéraux à la suite du grand acte du 5 août.

Malgré leurs rodomontades ils ne peuvent réussir à cacher la crainte qui s'est emparée d'eux, et leurs rodomontades mêmes prouvent cette crainte.

Ils se vengent de la peur que la France catholique leur inspire en blasphémant Dieu et la Madone, et en mettant en caricature le maréchal Mac-Mahon et notre brave armée, en bafouant nos pèlerinages et en nous représentant tous comme des sacristains.

Ils représentent l'Italie comme Ganymède assise sur l'aigle prussien, et planant dans les airs à une hauteur où le « souffle empesté des bêtes immondes de l'Assemblée » de Versailles » (je cite textuellement) ne saurait atteindre.

Voilà pour les journaux caricaturistes et légers ; les journaux graves, tels que l'*Opinione*, la *Perseveranza* et l'officieuse *Gazzetta d'Italia*, ne pouvant se venger sur ces terribles catholiques français qui les font tant trembler, ont noué une intrigue et répandent le bruit que les catholiques romains ont formé une conjuration qu'ils appellent *Vèpres romaines*, pour égorgé, le 8 septembre prochain, tous les buzzurri.

Ils excitent le gouvernement à veiller sur les réactionnaires de Rome et engagent les libéraux à se tenir sur leurs gardes. Ils ne se gênent pas pour parler de *représailles*.

Il est aisé de voir en cela un de ces fameux moyens moraux si bien employés par les libéraux italiens pour faire naître des troubles et avoir un prétexte de se défaire par le fer ou la prison de ceux qui leur font ombrage.

C'est toujours la fable du Loup et de l'A-gneau, et, avec de pareilles gens, on peut s'attendre aux excès les plus monstrueux.

M. de Keudell, ministre d'Allemagne près le gouvernement italien, est à Rome, de retour de sa villégiature de Naples, ce qui signifie certainement quelque chose. Ce n'est pas le moment de revenir à Rome quand on en est dehors.

Tous les ministres italiens, d'ailleurs, sont aux champs ou en voyage. MM. Cantelli, Finali, Vighiani prennent des bains. M. Ricotti est toujours en Suisse avec les officiers prussiens, et M. Visconti-Venosta dans la Valtellina.

Pour être juste, il faut dire que ces deux derniers, MM. Ricotti et Visconti-Venosta, « font plus que s'ils étaient à Rome. » Leurs journaux le proclament.

M. Minghetti seul reste à son poste et s'y livre au labeur qu'il a entrepris de chercher l'équilibre du budget. Quant au roi, personne ne sait où il est, ni ce qu'il fait. Humbert, lui, passe des inspections militaires dans le Milanais.

AUTRICHE.

Le 18 août, à midi, a eu lieu à Vienne, en présence des archiducs, des princes de la cour, des ministres, des membres du corps diplomatique et des membres des commissions étrangères, la distribution solennelle des prix de l'Exposition-universelle. La distribution a été faite par l'archiduc Charles-Louis.

CONSTANTINOPLE.

Le shah est arrivé à Constantinople le 18, à midi. Les forts et une partie de la flotte ont tiré une salve en son honneur. Les stationnaires des ambassades et un grand nombre de bateaux nolisés par la compagnie persane sont venus à la rencontre de Sa Majesté persane à la mer de Marmara.

Le sultan est allé recevoir le shah à bord. Il l'a conduit ensuite au palais de Beyler-Bey, où il est resté un quart-d'heure ; puis il est retourné à Dolma-Batché, où le sultan lui a rendu visite peu de temps après.

Nouvelles militaires.

Sur la proposition de M. le baron Larrey, l'Académie des sciences vient de décider l'envoi au ministre de la guerre d'un remarquable mémoire lu à la dernière séance par M. le général Morin, directeur du Conservatoire des Arts-et-Métiers.

L'honorable général a démontré que nos casernes sont mal ventilées et que l'espace réservé à nos soldats ne leur donne qu'un volume de 10 à 12 mètres cubes d'air par heure, tandis qu'en Angleterre ce volume est de 17 mètres cubes. Il ajoute que les émanations cutanées augmentent encore les dangers de la présence de l'acide carbonique en excès dans les casernes, et compromettent gravement la vie humaine.

Le général a étudié la question avec le plus grand soin et indiqué les meilleurs moyens d'obtenir une bonne ventilation pour les chambres de soldats et le complet renouvellement de l'air dans tous les locaux occupés par eux.

Si son mémoire est apprécié par le ministre de la guerre comme il mérite de l'être, nos hommes ne contracteront plus ces maladies particulières à la vie militaire et engendrées par une trop grande agglomération.

L'air vicié respiré dans les casernes est certainement une des causes les plus fréquentes du typhus et de la fièvre typhoïde, qui ont fait, à certaines époques, tant de victimes dans nos régiments.

La sous-commission du conseil supérieur de la guerre s'est prononcée, définitivement, sur la division du territoire en dix-huit régions. Les projets du général Douay et du général Ducrot combinés ont servi de base aux dispositions de partage adoptées, d'après lesquelles les quatre divisions qui doivent former la garnison de Paris seront empruntées aux quatre corps d'armée voisins de la capitale. Les circonscriptions de chacun de ces corps embrasseront un secteur dans Paris.

Il en sera de même à Lyon, dont la garnison se composera de deux divisions.

Pour l'instruction et l'administration, les divisions de la garnison de Paris et de Lyon resteront placées, cela va sans dire, sous les ordres de leurs chefs de corps respectifs. Dans chacune de ces villes, le gouverneur aura à peu près les attributions d'un commandant de place.

Il est plus que probable que le conseil supérieur de la guerre sanctionnera les travaux de sa sous-commission.

Le maréchal Mac-Mahon n'a pas été si enchanté qu'on l'a dit du canon de 6 expérimenté à Tarbes. L'élimination du vent n'est pas complète du tout, ainsi que l'affirmaient certains officiers d'artillerie. La force d'éclatement est minime et le nombre des éclats fort restreint. La portée est à la vérité fort grande, et la légèreté de la pièce également remarquable; nous n'en dirons pas autant de la justesse. Ces expériences n'ont, en somme, rien de concluant.

La commission de révision des manœuvres n'a point fini, comme on l'a annoncé, les écoles du peloton et du bataillon, et l'on comprend qu'il lui est même impossible de rien entreprendre avant la réorganisation tactique de l'armée. Il serait, en effet, singulier de faire un règlement de manœuvres, ne sachant si la compagnie aura 2 ou 3 sections, le bataillon 4 ou 6 compagnies.

LE FUSIL DE L'ARMÉE ALLEMANDE.

On fait en ce moment en Bavière quelques expériences pour créer une certaine uniformité entre les fusils Werder et Mauser, au moins pour ce qui regarde la charge et conséquemment la portée du tir. Dans le fusil bavarois, la charge est de 4 gr. 3, dans l'autre elle est de 5 gr. Le *but en blanc* du Werder est de 225 mètres, celui du Mauser de 300.

On va probablement élargir la chambre du Werder de manière à ce qu'elle puisse contenir une charge de 5 grammes; dans ces conditions, l'Allemagne aurait l'avantage, énorme à la guerre, d'avoir une seule

cartouche pour toute son armée. L'élargissement projeté est néanmoins très-difficile, attendu la construction particulière du Werder: le succès de cette transformation est donc loin d'être assuré.

La Bavière a terminé maintenant la distribution de son fusil nouveau modèle à toute l'infanterie; mais les trente-deux bataillons de landwehr, dont l'organisation sera complète cette année, conserveront le fusil Po-lewill modifié.

Actuellement, l'armement d'infanterie de l'armée allemande comprend cinq systèmes: le Mauser, le Dreyse (ancien modèle), le Dreyse (nouveau modèle), le Werder et le Podewill modifié. Suivant toute probabilité, la landwehr du corps de la garde et des quinze premiers corps d'armée de province conserveront encore quelque temps le fusil à aiguille (Dreyse, nouveau modèle) l'ancien Dreyse sera immédiatement retiré aux troupes, même à l'artillerie à pied, qui recevra le Dreyse transformé.

La fabrication du fusil Mauser s'exécute sur une telle échelle, que l'armée allemande en étant une fois complètement armée, les arsenaux en contiendront encore un nombre double. Cette fabrication va être l'objet d'une demande au Parlement d'un crédit de 44 millions.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Les courses de Saumur, demain dimanche et mardi, commenceront à 2 heures 1/2. — L'hippodrome sera ouvert à 4 heures 1/2.

Lundi, le carrousel de l'École de cavalerie commencera à 4 heures du soir.

Les soldats de la classe 1866 vont être prochainement renvoyés dans leur foyers. C'est la dernière classe qui soit sous l'empire de la loi de 1832.

OUVERTURE DE LA CHASSE.

La chasse ouvrira, dans le département de Maine-et-Loire, le dimanche 7 septembre prochain.

LES CARROUSELS.

Personne n'ignore que les brillants exercices du carrousel, tels qu'ils sont exécutés de nos jours, furent créés à l'École de cavalerie de Saumur. Cependant, dans les derniers siècles, des jeux à peu près semblables, et portant le même nom, avaient déjà existé, succédant aux tournois, fort en vogue au temps du roi René d'Anjou.

On sait, en effet, qu'à la mort de Henri II, si fatalement atteint par le tronçon de la lance de Montgomery, le 29 juin 1559, les tournois, qui déjà commençaient à passer de mode, furent abandonnés pour les carrousel, dont l'art du manège faisait seul tous les frais. Mais ce qu'on n'a peut-être pas remarqué ou fait remarquer, c'est cette autre destinée, cette coïncidence fatale, que ce fut précisément par Henri II que furent fondées nos premières écoles d'équitation, écoles d'où devaient sortir les exercices qui ont remplacé celui où il trouva la mort.

Un siècle plus tard, les Parisiens et l'immense foule d'étrangers accourus de toutes parts assistèrent au plus magnifique spectacle équestre des temps modernes; c'est ce célèbre carrousel de 1662, qui a donné son nom à l'emplacement sur lequel il eut lieu, entre le Louvre et les Tuileries, et dont Charles Perrault nous a laissé la description.

Cinq quadrilles avaient pour chefs, splendidement costumés, d'abord Louis XIV, dans tout l'éclat de son soleil et de sa devise; ensuite Monsieur, frère du roi, le prince de Condé, le duc d'Enghien, le duc de Guise; puis venaient les maréchaux d'Estrees, du Plessis, de Villeroy, d'Aumont, précédant les ministres, les ambassadeurs des puissances étrangères, etc.

Il paraît, enfin, que ce fut une fête plus éblouissante encore que les jeux équestres des Maures de Grenade et de Cordoue, et non moins solennelle peut-être que les luttes d'Olympie.

Mais, de même que les tournois, les carrousel devaient passer de mode. Après être arrivée à son apogée sous Louis XV, après avoir été illustrée par les de la Guynière, les Nestier, les Montfaucon, les Dupaty de

Clam, etc., l'équitation française devait périr, et elle fut presque mortellement atteinte lorsque disparurent les écoles dont les plus grandes célébrités de l'époque tenaient à avoir été les élèves.

Mais il était dû à notre siècle de relever l'équitation et de faire revivre les carrousel de d'habiles écuyers de la Restauration, dignes de leurs devanciers, surent approprier à l'emploi des armes actuelles. C'est ainsi que la tradition de ces brillants exercices, transformés à la moderne, se retrouve aujourd'hui à l'École de cavalerie de Saumur, « où les *airs ralentis* de la haute école et ses allures artificielles alternent avec les exercices d'adresse et le rapide travail de carrière. »

Dans notre prochain numéro, nous publierons le compte-rendu du premier de ces carrousel, qui eut lieu, à Saumur, il y a quarante-cinq ans, en présence de M^{me} la duchesse de Berry.

COURSES DE SAUMUR.

Dimanche 24 et Mardi 26 août 1873.

HIPPODROME

DES PRAIRIES DE VARRAINS ET DE CHACÉ.

Prix des Places

Et Prescriptions diverses.

Les droits qui seront perçus à l'entrée de l'hippodrome, pour les personnes qui ne font pas partie de la Société, sont fixés ainsi qu'il suit, pour chaque jour de courses :

Droit d'entrée au pesage et de circulation sur l'hippodrome.....	45 fr.
Cavalier dans l'intérieur de l'hippodrome.....	5
Voitures à deux roues contenant trois personnes, y compris le cocher.....	40
Voitures à quatre roues contenant cinq personnes, y compris le cocher.....	45
Chaque personne en plus des chiffres énoncés ci-dessus.....	5

MM. les Officiers étrangers à la garnison de la ville sont admis de droit, en uniforme, dans toutes les places de l'hippodrome et dans l'enceinte du pesage. Ceux de MM. les Officiers étrangers qui ne seraient pas en tenue devront être porteurs d'une carte spéciale délivrée par la Commission des Courses.

Conformément au règlement, chaque sociétaire pourra, sur sa demande, avoir des cartes dont le prix est fixé à 5 fr. par personne, lesquelles cartes donneront entrée aux dames étrangères dans la tribune des dames des souscripteurs.

Il est expressément défendu à MM. les cavaliers de courir dans l'intérieur de la piste dans la direction et dans le voisinage des coureurs.

Les voitures entrant dans l'hippodrome iront stationner à 3 mètres de la corde intérieure de la piste, faisant face aux tribunes. Il sera réservé un espace de 20 mètres pour placer les voitures de MM. le Préfet, le Général, le Sous-Préfet, le Maire de Saumur et le Président de la Société des Courses. A part cette réserve, il n'y aura pas de privilège, les voitures se placeront dans l'ordre de leur arrivée.

Les personnes munies de leurs cartes personnelles et nominatives, sociétaires ou souscripteurs, descendues de leur voiture dans l'hippodrome, ne pourront traverser la piste pour aller dans les tribunes que dans l'intervalle des courses.

Les voitures qui n'entreront pas dans l'hippodrome prendront à droite et iront stationner derrière les tribunes, à la place indiquée.

Les personnes à pied, qui ne voudront pas prendre place dans les tribunes, se tiendront autour de la piste; elles devront en être éloignées d'au moins 2 mètres.

Il est défendu d'amener des chiens dans la prairie; ceux qui y seront trouvés seront immédiatement mis en fourrière, et les propriétaires seront poursuivis conformément aux lois et règlement de police.

Il est expressément défendu d'entrer dans les prairies à regain qui environnent l'hippodrome.

Certifié conforme aux décisions de la Commission des Courses.

Le Président, G. LE BRECQ.

Théâtre de Saumur.

DIRECTION DE M. H. CHANTILLY.

Dimanche 24 août,

A l'occasion des Courses et du Carrousel,

DON PASQUALE, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, traduction de MM. Alphonse Royer et Gustave Vaëz, musique de Donizetti.

Avec le concours de M. Charelli, premier ténor du Grand-Théâtre du Havre; Mlle Diany, première chanteuse du théâtre de Toulon; M. Kastaer, baryton du théâtre de Toulouse; M. Courtois, première basse du théâtre de Rouen.

On commencera par :

Bonsoir voisin, opéra-comique en 1 acte, de MM. Brunswick et Arthur de Beauplan, musique de Ferdinand Poise.

Avec le concours de M^{me} Dujardin, dugazon du Grand-Théâtre de Lyon, et de M. Dujardin, deuxième ténor du même théâtre.

Le piano sera tenu par un professeur du Conservatoire.

M. CLOSON, d'Angers, fera la partie de premier violon.

Bureaux à 7 h. 3/4; rideau à 8 h. 1/4.

Lundi 25 et mardi 26, spectacle de choix.

AVIS.

Les deux jours de courses, dimanche et mardi, il y aura un pont établi sur le Thouet, au bac de Bagneux, pour entrer dans l'hippodrome.

A partir du 1^{er} septembre, l'Institution Saint-Louis aura un de ses professeurs à la disposition des familles qui désireraient des leçons particulières pour leurs enfants.

Ce cours aura lieu le matin, de 9 heures à 11 heures; le soir, de 2 heures à 4 heures.

Faits divers.

La petite ville de Waidhofen, sur la Thaga (Haute-Autriche), vient d'être anéantie par un incendie qui, favorisé par un vent furieux, a dévoré, avec une rapidité terrifiante, 275 maisons sur 300 que possédait cette charmante localité.

Le feu a pris dans une petite hôtellerie et s'est propagé avec une telle célérité que l'hôtel de ville, situé au milieu de la place du marché, et dont la toiture est protégée par des lames de zinc, a brûlé en même temps que les maisons environnantes.

Une somme de 200 florins a été envoyée au bourgmestre pour venir en aide aux plus nécessiteux.

On nous dit que les écoles municipales, de construction récente, et situées en dehors du quartier vieux, ont pu être sauvées.

Quelques personnes veulent voir là l'exécution d'une vengeance mystérieuse; il paraîtrait que plusieurs notables auraient reçu des lettres de menaces.

Nous croyons plutôt que ces rumeurs sont l'effet naturel de la profonde terreur dans laquelle une si épouvantable catastrophe a plongé la population.

Voici venir la Saint-Louis, le jour de l'année qui rapporte le plus d'argent aux marchandes de fleurs, dit *Paris-Journal*.

Sur deux cents personnes, on en compte, en effet :

Soixante de noms divers;
Vingt et un du nom de Jean, vingt et un du nom de Jeanne;

Sept du nom de Henri, autant du nom d'Henriette;

Onze de celui de Paul, quatre de celui de Pauline;

Treize de celui de Pierre, trois de celui de Pierrette;

Et enfin dix-huit du nom de Louis et trente-cinq du nom de Louise.

Cette statistique, que nous trouvons dans un vieil almanach, a peut-être un peu varié depuis qu'il n'y a plus un Louis sur le trône, mais nous ne croyons pas que la différence soit bien grande.

Dernières Nouvelles.

Paris-Journal a reçu de son correspondant particulier la dépêche suivante :

« Bataille très-chaude a eu lieu près Oyarzun. Loma a été battu par Dorregaray. Estella a été prise hier par Radica. »

La ville d'Estella, dont le cabecilla carliste Radica vient de s'emparer, est située en Navarre, à 27 kilomètres sud-ouest de Pampelune. Elle est à peu de distance de la province d'Alava, et par conséquent de la grande voie ferrée de Madrid à la frontière française. Les carlistes se sont emparés, il y a deux jours, de la ville de Tafalla, située sur le même plan, à l'autre extrémité, c'est-à-dire à l'est de la Navarre. Tafalla est la clé de la Navarre du côté de l'Aragon. Les partisans de don Carlos sont donc maîtres aujourd'hui de tout le midi du pays navarrais, et peuvent s'appuyer sur cette base d'opération pour pousser leurs colonnes sur l'Aragon, l'Alava et la Vieille-Castille.

Prince Napoléon élu président du conseil général de la Corse par 30 voix.

Aucun concurrent. La coalition hostile s'est dissoute, les quelques républicains ayant cessé de s'associer aux partisans de la fusion légitimo-orléaniste.

Piètri, ancien préfet de police, et Casabianca, ancien sénateur, nommés vice-présidents.

Secrétaires : Pitti-Ferrandi, comte Mulledo Pugliesi.

Prince Napoléon remercie dans courte allocution, engageant le conseil général à s'occuper exclusivement des intérêts du département.

Son discours a été très-vivement applaudi par le conseil tout entier.

A sa sortie, le prince a été l'objet d'une ovation.

Ajaccio est parfaitement calme.

Pour les articles non signés : P. GODET.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^e,

boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le Dictionnaire de la langue française, par E. LITRE, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 110 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.

Le 28^e fascicule, DES à DEV est en vente.

Sous ce titre collectif : LE PROCÈS DES CÉSARS, M. BEULÉ a publié chez les éditeurs Michel Lévy frères quatre beaux volu-

mes in-8°, formant chacun un ouvrage à part, dont voici les titres :

Auguste, sa famille et ses amis (4^e édition);
Le Sang de Germanicus (3^e édition);
Tibère et l'héritage d'Auguste (3^e édition);
Titus et sa dynastie (2^e édition).

LE PROCÈS DES CÉSARS, intenté par M. Beulé, est la condamnation du césarisme, auquel l'éminent historien, armé des puissantes ressources de l'érudition et de l'archéologie, qui lui sont si familières, a porté des coups implacables et décisifs dans ces quatre volumes dont on n'a pas oublié l'immense et légitime retentissement quand ils parurent sous l'Empire.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite :

REVALESCIÈRE

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

Toute maladie cède à la douce Revalsçière du Barry, qui rend santé, énergie, digestion sommeil. Elle guérit, et sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, pyssenterie, toux, asthme, étouffements, oppression,

congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74.000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

N° 61 224.

Saint-Romain-des-Îles, 27 novembre.

La Revalsçière Du Barry a produit sur moi un effet vraiment extraordinaire. Dieu soit béni; elle m'a guéri de 18 ans de sueurs nocturnes, d'irritation horrible de l'estomac, et d'une mauvaise digestion. Il y a dix-huit ans que je n'ai pas eu un bien-être comme celui que je possède actuellement.

J. COMPARET, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecine. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalsçière qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalsçière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, COMMON, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Co., 26, place Vendôme, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 AOUT 1875.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.		
3 % jouissance 1 ^{er} juin. 72.	57	87	» 07	»	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	276	25	1 25	»
4 1/2 % jouiss. mars.	83	90	»	»	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	448	10	»	2 50
4 % jouissance 22 septembre.	70	»	»	»	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	406	25	1 25	»
5 % Emprunt 1871.	»	»	»	»	»	»	Société autrichienne, j. janv.	»	»	»	»
Emprunt 1872.	91	75	»	»	»	»	OBLIGATIONS.				
— libéré.	91	15	»	»	»	»	Orléans.	276	»	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	213	»	»	»	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée.	271	»	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	410	»	»	»	»	»	Est.	266	»	»	»
— 1865, 4 %.	445	»	»	»	»	»	Nord.	280	»	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	284	»	»	»	»	»	Ouest.	272	»	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	249	50	»	»	»	»	Midi.	271	»	»	»
Banque de France, j. juillet.	4260	»	»	»	»	»	Deux-Charentes.	256	»	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	545	»	»	»	»	»	Vendée.	235	»	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	460	»	»	»	»	»					
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	372	50	»	»	»	»					
							Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	792	50	»	»
							Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	857	50	»	»
							Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	37	25	1 25	»
							Nord, jouissance juillet.	873	75	3 75	»
							Orléans, jouissance octobre.	340	»	»	5
							Ouest, jouissance juillet.	512	60	»	1 25
							Vendée, 250 fr. p. j. juill.	905	»	»	»
							Compagnie parisienne du Gaz.	710	»	»	»
							Société Immobilière, j. janv.	14	»	»	»

GARE DE SAUMUR

(Service d'été, 5 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).
9 — 02 — — omnibus.
1 — 33 — — soir,
4 — 13 — — express.
7 — 27 — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.
8 — 30 — — omnibus.
9 — 50 — — express.
12 — 38 — — omnibus.
4 — 44 — —
10 — 30 — — express-poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

L'an 1875, le dimanche 31 août, à midi, il sera procédé, en l'étude et par le ministère de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur, à la vente aux enchères, dans un ensemble, de l'Établissement et Matériel pour la fabrication des Médailles, appartenant à M. Georges TERRIEN et M. Léon MAURICEAU, co-légitimes.

S'adresser audit notaire, dépositaire du cahier des charges. (352)

Etudes de M^e BAGUENIER-DÉSORMEAUX, notaire à Maulévrier, et de M^e ALLARD, notaire à Parthenay.

A VENDRE

DE GRÉ A GRÉ,

LA BELLE TERRE

DE

LA SAULAIE

Commune d'Yzernay (Maine-et-Loire), à six kilomètres de la gare de Maulévrier.

Comprenant :

Une ancienne habitation entourée de douves, étang, pièces d'eau, prés, terres labourables et taillis; le tout contenant 301 hectares 21 ares 52 centiares.

Divisée en six fermes, dites : la Petite-Saulaie, la Grande-Saulaie, la Mousserie, la Pinillière, la Poissonnière et Berny.

Beaux arbres. — Chasse. — Pêche. Pour traiter, s'adresser auxdits M^e BAGUENIER-DÉSORMEAUX et ALLARD, notaires. (355)

A VENDRE

D'OCCASION,

UN LANDAU

A essieu patent, avec une belle paire de harnais, bouclerie plaquée argent;

DEUX CHEVAUX de carrosse, de huit à neuf ans, s'attelant parfaitement.

S'adresser chez M. FLORISSON, carrossier, rue d'Orléans, n° 71.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue Neuve-Beaupaire,

Joignant d'un côté M^{me} veuve Lambert, d'autre côté M. Girard, avocat, occupée autrefois par M. Guénois.

Cette maison est nouvellement restaurée. Joli petit jardin sur la rue avec grille, terrasse avec balcon au-dessus de l'entrée.

Conditions avantageuses. S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire. (106)

A LOUER

Présentement,

UNE PORTION DE MAISON, avec ardin, près le pont Napoléon. S'adresser à M. E. MILLOCHEAU.

A CÉDER

FONDS DE CIRIER.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

D'OCCASION,

DEUX BONS CASIERS, de grandeurs différentes, pouvant convenir à un coiffeur ou à un marchand grainetier.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

D'OCCASION,

BEAUX BILLARDS

Avec leurs accessoires.

S'adresser à M. François PERCHER, à Saumur. (195)

M. E.-F. FAVREAU

MÉDECIN-VÉTÉRINAIRE,

Préviend le public qu'à partir de ce jour il fixe sa résidence à Saumur, et que, provisoirement, il établit son domicile à l'hôtel du Grand-Turc, chez son frère, M. MERCEAU.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Maison Centrale de Fontevrault.

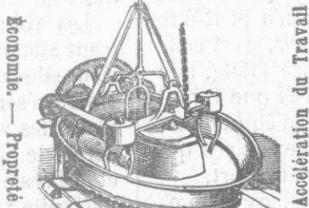
AVIS

L'Administration de la Maison centrale de Fontevrault fait connaître qu'en attendant qu'elle ait concédé, par voie d'adjudication, l'exploitation de ses ateliers de tissage, elle fabriquera, pour la pratique de détail, toutes les toiles et autres tissus qu'on la chargera de confectionner.

Le Directeur de la Maison centrale, OLIVIER.

PÉTRIN MÉCANIQUE

(système breveté s. g. d. g.)



J.-C. TRIAUT, houlanger, Fabricant, rue des Faures, 55. — Bordeaux.

LE

JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr. Par un mandat sur la poste, rue GUENGAUD, 15, à Paris.

La collection se compose actuellement de 50 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains.

Le volume broché pour Paris 3 fr. d^e pour les départements 4 fr.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.



ENGRAIS RICHE DE BONDY

de la Compagnie Anglaise des Engrais

DOSAGE GARANTI

5 à 60/0 d'azote; 10 à 12/0/0 d'acide phosphorique assimilable
Prix : 30 fr. les 100 kilos, livrables à Bondy
FACILITÉ DE PAIEMENT
T^r. PILTER, agent général, 68, quai Jemmapes, Paris.



Ce liquide, dont l'action est instantanée, est complètement inoffensif, d'une odeur très agréable et non volatile. Quelques gouttes versées dans une cuiller à café et aspirées par la narine adjacente au côté malade, ont une action immédiate sur les migraines et les névralgies les plus rebelles.

Dépot dans les principales Pharmacies de France et de l'Étranger. A Saumur : pharmacies Gabelin, rue d'Orléans, et Chedevigne, rue de la Tonnelle. — A Angers : pharmacie Brard, 3, rue Boisnet; — Pharmacie centrale; — Gaillard, angle de la rue Desjardins; — L. Jeuneau, 57, rue Beaurepaire. (253)

LA SANTÉ PUBLIQUE

Hygiène et Médecine populaires, Paraissant tous les jeudis, sous la direction d'un comité de médecins et d'hygiénistes

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Paris, 4 francs par an. — Départements, 5 francs par an. Bureaux, rue Garancière, 5, Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.